



PLAN DE SÉCURITÉ EN SITUATION DE PANDÉMIE (COVID-19) DE L'ÉCOLE ANNE-HÉBERT ET SON ANNEXE HENDERSON

MÀJ du 26 février 2021



Comité Santé et Sécurité au Travail

****Connaissez-vous votre représentant ou les membres de votre comité CSST? ****

Contactez votre représentant ou comité CSST pour rapporter toute inquiétude.

Prenez soin de vous. Si vous avez besoin de soutien supplémentaire vous pouvez contacter le programme d'aide aux employés, Parlez-en à Votre direction.

École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650



Table des matières

A. Informations générales sur la COVID-19 et le Corona Virus :	4
1. Grands principes de la rentrée scolaire - Septembre 2020 :	4
2. Signes et symptômes :	4
3. Mode de transmission :	4
4. Recommandations d'isolement :	4
B. Mesures spécifiques au personnel de l'école :	5
1. Vérification journalière des symptômes :	5
2. En cas de maladie ou de symptômes :	5
3. Port de masque :	6
4. Détails relatifs aux repas, nourriture et pauses :	7
5. Utilisation des locaux et ventilation :	7
6. Accès limité aux bâtiments de l'école :	8
a) Accès des visiteurs :	8
b) Accès aux suppléants :	8
C. Mesures spécifiques aux élèves :	8
1. Avant de venir à l'école :	8
a) Vérification quotidienne des symptômes :	8
b) En cas de maladie ou de symptômes ?	9
2. Dans l'autobus scolaire :	9
a) Port de masques dans le bus :	9
b) Séquence d'embarquement et de débarquement des bus :	10
3. Règles d'accès au bâtiment & Contrôle du flux des élèves :	10
a) Le matin : À l'arrivée des bus :	10
b) L'après-midi : Le départ vers les bus :	12
4. Les groupes d'apprentissage, les horaires et les zones de jeux :	12
a) Les groupes d'apprentissage :	12
b) Les horaires modifiées (seulement à l'école Anne-Hébert) :	13
c) Les zones de jeux :	13
5. En classe :	14
a) Port de masque :	14
b) Distanciation physique :	14
c) hygiène des mains :	15
d) Détails relatifs aux repas, nourriture et collations :	15
e) Détails relatifs à l'éducation physique et les activités à l'extérieur :	16
f) Détails relatifs à la bibliothèque :	16
g) Détails relatifs à l'instruction de groupe multi-apprentissage :	16
h) Détails relatifs aux services de groupe multi-apprentissage :	17
i) Détails relatifs aux activités extracurriculaires et sports :	17
6. Dans les couloirs :	17

École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849	Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650
---	--



7. Procédure qui sera suivie si un enfant développe des symptômes à l'école :	18
D. PROCÉDURES DES DÉSINFECTIONS :	18
1. Les écoles et milieux de travail doivent faire l'objet d'un nettoyage accru :	18
2. Fréquence de nettoyage et de désinfection :	18
E. Mesures clés à prendre en considération en tout temps :	19
F. Les services de gardes à l'école :	20
G. Liens utiles :	20

<p align="center">École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p align="center">Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
---	--

A. Informations générales sur la COVID-19 et le Corona Virus :

1. Grands principes de la rentrée scolaire - Septembre 2020 :

- 1) Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants.
- 2) Les enfants présentent un risque faible de transmission de la COVID-19.
- 3) Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires (Milieu contrôlé).
- 4) Des écoles propres.
- 5) Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes.
- 6) Groupes d'apprentissage (cohorte).
- 7) Traçage des cas.

2. Signes et symptômes :

- Selon les derniers constats du BC CDC, les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

Liste plus complète :

1. Fièvre, frissons;	9. Diarrhée;
2. Toux ou aggravement d'une toux chronique;	10. Nausées et vomissements;
3. Difficultés respiratoires;	11. Douleurs musculaires;
4. Mal de gorge;	12. Conjonctivite;
5. Écoulements nasaux ou congestion nasale;	13. Étourdissements, confusion;
6. Perte de l'odorat ou du goût;	14. Douleurs abdominales;
7. Maux de tête;	15. Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts
8. Fatigue;	

- Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale).
- Les personnes les plus à risque de complications sont : les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées de plus de 65 ans.

3. Mode de transmission :

- Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19 : <https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>
- Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :
 - o **Contact étroit prolongé avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;**
 - o Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux avec les mains souillées.

4. Recommandations d'isolement :

- Les gens avec ou sans symptômes qui :
 - 1) ont voyagé à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours ;

École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650

- 2) sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée et avec qui ils ont été exposés, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours.
- Les personnes qui ont été diagnostiquées avec COVID-19 doivent s'isoler pendant un minimum de 10 jours ou jusqu'à disparition des symptômes : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>
 - Afin de savoir si vous avez été exposé dans la communauté, veuillez visiter le site suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>.

B. Mesures spécifiques au personnel de l'école :

Tout le personnel de l'école a été formé aux nouvelles normes de santé et sécurité en temps de pandémie.

1. Vérification journalière des symptômes :

- Le personnel et les autres adultes doivent effectuer une vérification de santé quotidien actif, conformément à l'ordonnance de WSBC, avant d'entrer à l'école.
- Le personnel et les autres adultes doivent compléter et signer chaque jour le « Formulaire de vérification journalière des symptômes – employé.e » :
 - o Électroniquement, en utilisant un code QR donnant accès directement à un lien internet.
 - o Par papier, en utilisant le formulaire disponible au bureau de secrétariat.
- Pour plus amples renseignements sur le protocole, consultez le lien : « COVID-19 Safe Schools » : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools>

2. En cas de maladie ou de symptômes :

- Si vous développez des symptômes avant de venir à l'école :
 - o Demeurez chez vous lors de présence de symptômes (voir ci-dessus la liste des symptômes).
 - o Vous pouvez utiliser l'outil d'autoévaluation en ligne de la BCCDC et appeler le 8-1-1 ou le fournisseur de soins de santé afin de confirmer l'autorisation de venir à l'école.
 - o Informez votre direction de l'école et appeler les services de suppléances pour un remplaçant.
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail :
 - o Notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.
 - o Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>
 - o Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmière qui vous parle.

Les adultes les élèves et le personnel qui présentent des symptômes compatibles avec un problème de santé précédemment diagnostiqué (par exemple, les allergies saisonnières) peuvent continuer à fréquenter l'école lorsqu'ils ressentent ces symptômes comme étant normaux. Ils ne nécessitent pas de réévaluation par un fournisseur de soins de santé et ne devraient pas être tenus

École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650

de fournir une note du fournisseur de soins de santé. S'ils présentent des symptômes nouveaux ou inexpliqués, ils doivent demander une évaluation par un professionnel de la santé.

3. Port de masque :

- Les nouvelles directives du 4 février 2021 du Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings spécifie que tout le personnel de la maternelle à la 12^e année doivent porter un masque non médical ou une visière faciale (dans ce cas un masque doit être porté en plus de la visière facile) en tout temps et dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage.
- Ils sont autorisés à retirer leur masque que dans les cas suivants :
 - o Assis ou debout à leur pupitre ou poste de travail dans une salle de classe ;
 - o Lorsqu'une barrière est en place ;
 - o Pour manger ou boire ;
 - o À l'extérieur lorsque la distanciation de 2 m soit respectée.
- Les masques n'empêchent pas seuls la propagation du COVID-19. Des couches de protection, y compris le lavage des mains diligent et le fait de ne pas venir à l'école en cas de maladie, aideront à assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Exemptions possibles :

Des exceptions seront faites pour les élèves et le personnel qui ne peuvent tolérer les masques pour des raisons de santé. L'employeur peut exempter les employés qui ont des défis de santé physique et de santé mentale face au port du masque. La remise d'un billet médical à cet effet n'est pas requise, il est en même temps nécessaire de bien comprendre les défis que l'employé éprouve. Par conséquent l'employeur et l'employé exempté s'assurent que les mesures de prévention soient respectées en tout le temps.

Suggestions en cas d'exemption du port du masque par un employé :

- Discuter avec votre DGA ;
- Réorganiser la salle de classe pour permettre l'accomplissement des tâches et la distance de 2 m ;
- Évaluer la station de travail et l'opportunité d'installer une barrière physique ;
- Utiliser une protection de Plexiglas lors de travail avec un élève ou autre ;
- Ouvrir les fenêtres de la classe le plus souvent possible pour aérer la salle de classe ;
- Éviter tout contact rapproché face à face en tout temps ;
- Encourager le port du masque dans les espaces communs dans la mesure du possible ;
- Informer le personnel et les élèves de façon bienveillante.

En dernier recours : La visière peut être portée lorsque les personnes sont incapables de porter un masque non médical en raison d'un problème de santé et la distanciation doit être respectée en tout temps.

Sources :

- <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caringorderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>
- http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650

4. Détails relatifs aux repas, nourriture et pauses :

- L'utilisation des micro-ondes et machines à café devrait être minimisée et faire l'objet d'une désinfection entre chaque utilisation ;
- Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ;
- Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture ;
- Manger votre dîner dans votre salle de classe, dans le salon du personnel ou dans la bibliothèque en vous assurant de respecter le maximum d'occupation et la distanciation physique de 2 m ;
- Au salon du personnel du site Anne-Hébert, un maximum de 6 personnes en tout temps (1 personne par table) ; avec un maximum de 2 personnes en tout temps dans la cuisine ;
- Au salon du personnel de l'annexe Henderson, un maximum de 3 personnes en tout temps.
- Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

5. Utilisation des locaux et ventilation :

- **Il est important :**
 - o d'apposer des affiches de rappel de lavage correct des mains ;
 - o d'apposer des affiches de bonne hygiène respiratoire ;
 - o d'apposer des affiches rappelant le respect de la distanciation physique ;
 - o d'apposer des affiches indiquant le nombre maximum de personnes pouvant occuper les pièces communes.
- **Salle du photocopieur :**
 - o Pas plus de 2 personnes en tout temps.
 - o Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.
- **Aération et système de ventilation :**
 - o Aérer les salles de classe en ouvrant les fenêtres : avant l'entrée des élèves en classe, durant les récréations et pendant les cours selon les conditions météorologiques.
 - o Il est important de bien s'assurer que le système de ventilation fonctionne correctement.

En cas de défaut, il faut aviser le département de maintenance immédiatement.

Les plans de sécurité du district scolaire et du site devraient inclure des dispositions en cas de panne de ventilation.

- **Pour les situations où les membres de différents groupes d'apprentissage interagissent :**
 - o Si des personnes restent dans le même espace pendant une période prolongée (> 15 minutes), l'espace doit être suffisamment grand et /ou doit avoir des limites sur le nombre de personnes pour que 2 mètres d'espace soient disponibles entre les personnes différents groupes d'apprentissage.
 - o Si les gens sont dans le même espace à des fins de transfert (par exemple, pour changer de cours) et que d'autres mesures sont en place (par exemple, des marques sur le sol, des temps de transition décalés), il devrait y avoir suffisamment d'espace pour assurer aucun contact physique mais 2 mètres la distanciation physique n'est pas requise.

École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650

6. Accès limité aux bâtiments de l'école :

a) Accès des visiteurs :

- Le CSF n'autorise pas l'accès aux parents, tuteurs et bénévoles dans les établissements pour le moment. L'accès au bâtiment aux personnes du public et aux non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.

Pour tout besoin spécifique, adressez votre demande au secrétariat par téléphone ou par courriel : anne.hebert@csf.bc.ca.

- Les écoles doivent s'assurer que les visiteurs connaissent les protocoles et les exigences en matière de santé et de sécurité avant d'entrer dans l'école (par exemple, maintenir la distance physique, obligation de porter un masque non médical à l'intérieur de l'école).
- Les écoles doivent s'assurer que tous les visiteurs confirment qu'ils ne sont pas malades et ne sont pas tenus de s'isoler avant d'entrer. Pour ce faire, tous les visiteurs doivent :
 - o Compléter et signer le : « **Formulaire de vérification journalière des symptômes – visiteur** ».
 - o Compléter le registre des visiteurs (en indiquant la date, le nom, le numéro de téléphone et le temps d'arrivée).
- Les parents / tuteurs et les autres visiteurs doivent maintenir une distance physique et éviter la foule lorsqu'ils se trouvent sur le terrain de l'école, y compris à l'extérieur.

b) Accès aux suppléants :

- Tous les suppléants doivent connaître les protocoles et les exigences en matière de santé et de sécurité avant d'entrer dans l'école (par exemple, maintenir la distance physique, obligation de porter un masque non médical à l'intérieur de l'école).
- Tous les suppléants doivent :
 - o Compléter et signer le : « Formulaire de vérification journalière des symptômes – employé.e ».
 - o Compléter le registre des remplaçants et des suppléants.

C. Mesures spécifiques aux élèves :

1. Avant de venir à l'école :

a) Vérification quotidienne des symptômes :

- Tous les parents et les tuteurs des enfants doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne.
- Ils devraient évaluer quotidiennement leurs enfants pour la maladie avant de les envoyer à l'école. Les écoles ne sont pas tenues de vérifier que la vérification de santé des élèves a eu lieu chaque jour ou d'exiger que les parents / tuteurs soumettent un formulaire de vérification de santé quotidien.
- Tous les parents et les tuteurs s'engagent à garder chez eux leurs enfants lors de présence de symptômes et de contacter le 8-1-1 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

<p>École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p>Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
--	---



b) En cas de maladie ou de symptômes ?

- Les élèves doivent rester à la maison lorsqu'ils sont malades, car c'est l'un des moyens les plus importants de réduire l'introduction et la propagation du COVID-19 dans les écoles (voir ci-dessus la liste des symptômes).
- **Si l'élève présente des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19 avant de venir à l'école :**
 - o Vérifiez les symptômes sur le site web d'auto-évaluation K-12 Health Check : <https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?Execution=e1s1> ;
 - o Appelez le 8-1-1 ou le fournisseur de soins de santé afin de confirmer l'autorisation de venir à l'école.
- **Si un membre de la famille présente des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19 :**
 - o Appelez le 8-1-1 ou le fournisseur de soins de santé afin de confirmer l'autorisation d'envoyer votre enfant à l'école.
- **Si l'élève développe des symptômes pendant les heures d'école :**
 - o Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 à l'école doit être récupéré par ses parents.
 - o Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :
 - Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (la salle d'isolation), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher (local #112).
 - Mettre un masque et des gants de façon sécuritaire.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>
 - Voir ci-après mesures spécifiques en salle d'isolement.
 - o Les parents doivent contacter le 8-1-1 afin de valider le retour ou non dans l'école de leur enfant et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

Les adultes les élèves et le personnel qui présentent des symptômes compatibles avec un problème de santé précédemment diagnostiqué (par exemple, les allergies saisonnières) peuvent continuer à fréquenter l'école lorsqu'ils ressentent ces symptômes comme étant normaux. Ils ne nécessitent pas de réévaluation par un fournisseur de soins de santé et ne devraient pas être tenus de fournir une note du fournisseur de soins de santé. S'ils présentent des symptômes nouveaux ou inexpliqués, ils doivent demander une évaluation par un professionnel de la santé.

2. Dans l'autobus scolaire :

- Les bus doivent être nettoyés et désinfectés conformément aux directives de la BCCDC.
- Les élèves doivent se laver les mains avant de monter dans l'autobus. Ils doivent se laver les mains : avant de quitter la maison, lorsqu'ils quittent l'école et lorsqu'ils rentrent à la maison.
- Les élèves doivent respecter les règles de sécurité dans le bus scolaire en tout temps.

a) Port de masques dans le bus :

- Les chauffeurs de bus doivent porter un masque non médical, un masque facial ou un écran facial (auquel cas un masque non médical doit être porté en plus de l'écran facial) dans les bus scolaires sauf lorsqu'ils conduisent ou sont en mesure de maintenir une distance physique

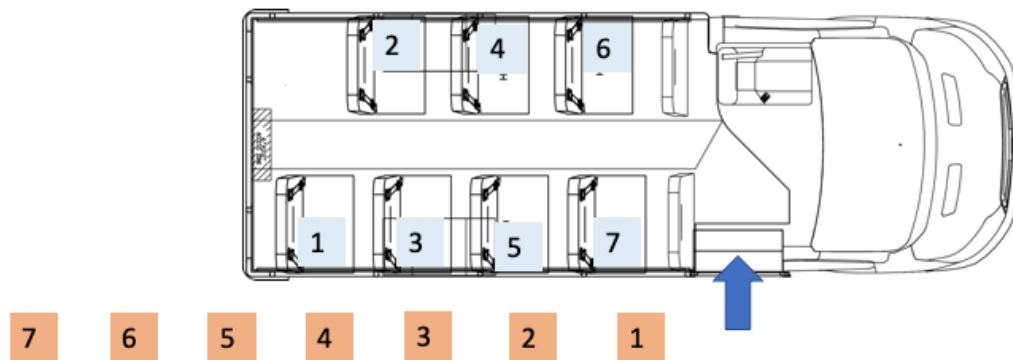
École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849	Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650
---	--

de 2 mètres. Des exceptions seront également faites pour les chauffeurs de bus qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé physique ou mentale.

- Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever.
- L'école encourage vivement le port de masque dans les endroits où les différents groupes d'apprentissage peuvent se mélanger et on ne peut pas respecter la distanciation sociale de 2 mètres (par exemple, dans les couloirs, dans le bus, autres).

b) Séquence d'embarquement et de débarquement des bus :

- Le chauffeur du bus doit s'assurer que les élèves respectent bien la séquence d'embarquement et de débarquement des bus : **l'embarquement doit se faire de l'arrière à l'avant et le débarquement de l'avant à l'arrière.**
- Si possible, afin de respecter la séquence d'embarquement et de débarquement du bus, une place spécifique sera assignée à chaque élève (en fonction du trajet et des arrêts). S'il y a de la place, chaque élève doit avoir son propre siège à moins qu'il le partage avec un membre de son foyer.



Sources : <http://autobusthomas.com/vehicules-scolaires/ford-transit-scolaire/>

- Les écoles et les districts scolaires devraient tenir à jour les listes de passagers à partager avec la santé publique si la recherche des contacts doit avoir lieu.

3. Règles d'accès au bâtiment & Contrôle du flux des élèves :

- En tout temps, respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage lors de l'entrée et de la sortie de l'école.
- Utiliser la porte désignée pour entrer et sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes et des groupes d'apprentissage entrant établi par votre direction et le comité CSST
- Laver vos mains dès que vous entrez et avant de sortir.

a) Le matin : À l'arrivée des bus :

- Des zones seront affectées pour l'arrivée de vos enfants et pour venir les chercher afin de respecter la distanciation sociale (Voir plan ci-après) :
 - o Une zone de d'arrivée/départ pour les bus

<p>École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p>Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
--	---

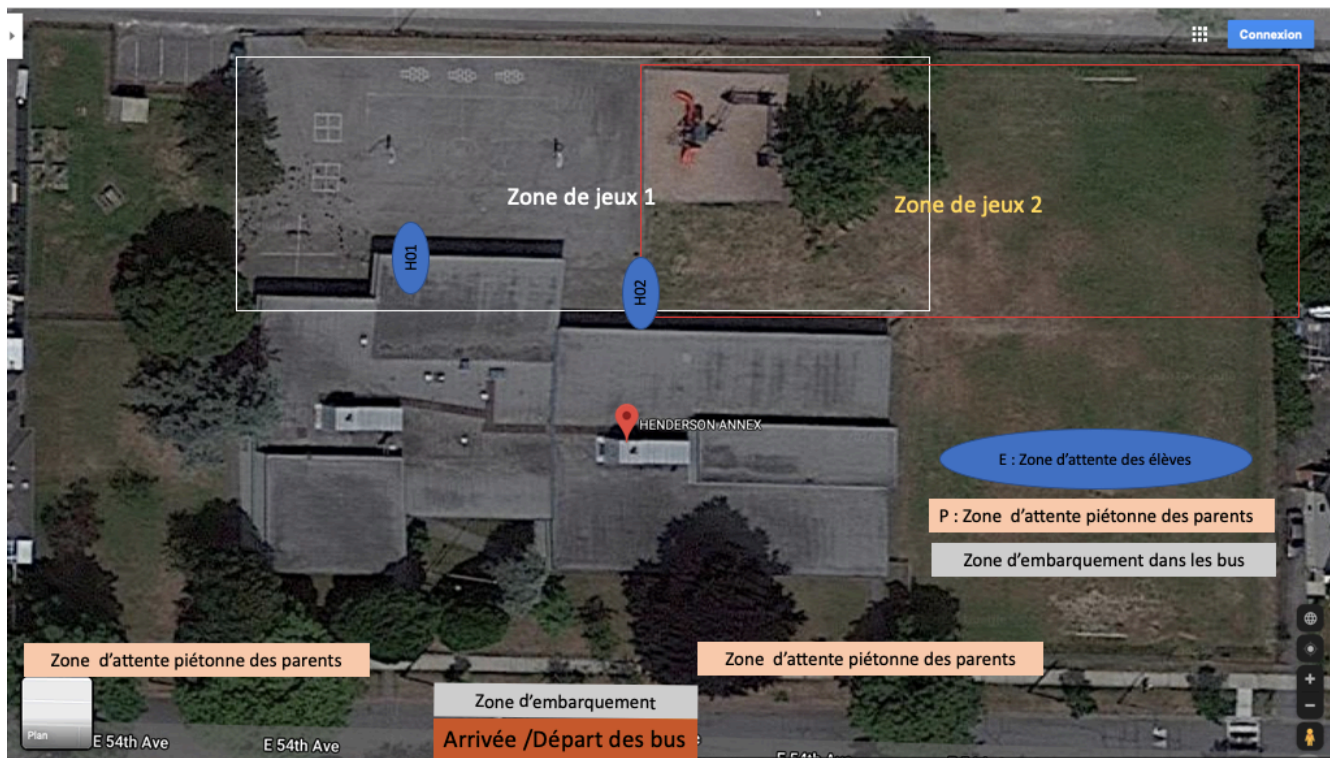
- Une zone d'arrivée/départ pour les parents en voiture et/ou à pied (le port du masque est obligatoire).
- **À leur arrivée à l'école Anne-Hébert :**
 - De 8h30 à 8h45, les élèves des groupes d'apprentissage 1 et 2 doivent se diriger directement aux zones de jeux 1 et 2.
 - De 8h30 à 8h45, les élèves des groupes d'apprentissage 3 à 8 doivent se diriger directement vers leur zone d'attente devant la porte latérale de leur salle de classe où un éducateur/surveillant les y attendra.
 - De 8h30 à 8h45, une supervision est assurée devant les zones d'arrivée et de départ des bus.
 - Après 8h45, en cas de retard, tous les élèves doivent se présenter au secrétariat de l'école.



Plan d'accès et de contrôle du flux des élèves à l'école Anne-Hébert

- **À leur arrivée à l'annexe Henderson :**
 - De 8h30 à 8h45, tous les élèves (1 seule cohorte) doivent se diriger directement à la zone de jeux désignée.
 - Après 8h45, en cas de retard, les élèves doivent se présenter à l'entrée principale de l'annexe.

<p>École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p>Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
--	---



Plan d'accès et de contrôle du flux des élèves à l'annexe Henderson

b) L'après-midi : Le départ vers les bus :

- À l'école Anne-Hébert : pour un meilleur contrôle du flux et afin d'éviter le regroupement de masse dans la zone d'embarquement :
 - o Annoncer et rappeler à tous les élèves de se préparer 5 min avant le début des appels aux bus.
 - o Une série d'appels aux bus tous les 2 minutes, à raison de 3 bus de chaque côté (nord et sud) au même temps.
- À l'annexe Henderson : il y a qu'un seul bus et les élèves (M à 2) appartiennent tous à la même cohorte.

4. Les groupes d'apprentissage, les horaires et les zones de jeux :

- Afin d'assurer la distanciation sociale entre les différents groupes d'apprentissage :
 - o Les périodes de récréation seront décalées.
 - o Des zones de récréation spécifiques seront attribuées à chacun des groupes (avec une rotation chaque semaine).
 - o Les groupes d'apprentissage suivront des horaires modifiés (1 horaire pour le primaire et 1 autre pour l'intermédiaire).
 - o Chaque groupe sera pris en charge par les mêmes éducateurs tout le temps.

a) Les groupes d'apprentissage :

- Pour répondre aux directives du gouvernement en matière de groupes d'apprentissage, les élèves de l'école Anne-Hébert et l'annexe Henderson seront regroupés en 9 différents groupes d'apprentissage :

<p>École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p>Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
--	---

- À l'annexe Henderson : 1 seul groupe d'apprentissage : divisions H01 et H02.
- À l'école Anne-Hébert : 8 groupes d'apprentissage :
 - o Groupe 1 : Divisions A01 et A02.
 - o Groupe 2 : Divisions A03 et A04.
 - o Groupe 3 : Divisions A06 et A07.
 - o Groupe 4 : Divisions A05 et A08.
 - o Groupe 5 : Divisions A09 et A10.
 - o Groupe 6 : Division A11.
 - o Groupe 7 : Divisions A12 et A13.
 - o Groupe 8 : Divisions A14 et A15.

b) Les horaires modifiées (seulement à l'école Anne-Hébert) :

- Pas de modification d'horaires à l'annexe Henderson.
- 2 horaires à l'école Anne-Hébert :

Heure	Horaire du primaire (M à 3 ^e)
8h30 à 8h45	Récréation ou Temps en classe
8h45 à 10h35	Temps d'instruction
10h35 à 10h50	Récréation
10h50 à 12h03	Temps d'instruction
12h03 à 12h28	Dîner
12h28 à 13h03	Récréation
13h03 à 14h53	Temps d'instruction

Heure	Horaire de l'intermédiaire (4 ^e à 6 ^e)
8h30 à 8h45	Récréation ou Temps en classe
8h45 à 9h40	Temps d'instruction
10h10 à 10h25	Récréation
10h25 à 10h50	Temps d'instruction
11h045 à 12h23	Récréation
12h23 à 12h45	Dîner
12h45 à 14h53	Temps d'instruction

c) Les zones de jeux :



<p>École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p>Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
--	---



5. En classe :

a) Port de masque :

- Tout le personnel de la maternelle à la 12e année, devront dorénavant porter un masque non médical dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage. Ils sont autorisés à retirer leur masque que dans certaines situations (voir section : Mesures sécuritaires de travail pour le personnel de l'école).
- En ce qui concerne les élèves du niveau primaire et niveau intermédiaire faisant partie de la structure de l'école primaire, le port d'un masque à l'intérieur reste un choix personnel/familial.
- L'école encourage vivement le port de masque dans les endroits où les différents groupes d'apprentissage peuvent se mélanger et on ne peut pas respecter la distanciation sociale de 2 m (par exemple, dans les couloirs, dans le bus, autres).
- Même avec le port de masque, la distanciation physique doit être pratiquée, dans la mesure du possible.

b) Distanciation physique :

- La distance physique fait référence à une série de mesures visant à réduire les contacts étroits avec les autres. Quoique la règle de 2 mètres de distanciation sociale n'est pas obligatoire en classe (au sein du même groupe d'apprentissage), nous encourageons les élèves à respecter l'espace personnel des autres.
- À l'intérieur et à l'extérieur des groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit inclure :
 - o Éviter les contacts physiques et de toucher les autres.
 - o Minimiser les interactions étroites et prolongées en face à face et de s'épanouir autant que possible dans l'espace disponible ;
 - o N'avoir aucun encombrement ;

<p style="text-align: center;">École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849</p>	<p style="text-align: center;">Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650</p>
--	---

- Veiller à ce qu'il y ait 2 mètres d'espace disponible entre les personnes de différents groupes d'apprentissage.
- Éviter le partage d'objet entre les élèves.

c) hygiène des mains :

- Un lavage rigoureux des mains avec du savon ordinaire et de l'eau est le moyen le plus efficace de réduire la propagation de la maladie (le savon antibactérien n'est pas nécessaire pour COVID-19).
- Suivez ces directives pour garantir une hygiène des mains efficace dans les écoles :
 - Pratiquez une hygiène des mains diligente en vous lavant les mains avec du savon ordinaire et de l'eau pendant au moins 20 secondes (la température ne change pas l'efficacité du lavage des mains avec du savon ordinaire et de l'eau).
 - Utilisez des sites de lavage des mains portables et / ou des distributeurs de désinfectant pour les mains à base d'alcool contenant au moins 60% d'alcool, là où les éviers ne sont pas disponibles.
 - Le lavage des mains devrait être encouragé :
 - À l'entrée à l'école et en classe ;
 - Avant et après les transitions dans l'école (i.e. Passer dans une autre salle, au gymnase, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
 - Avant et après de manger ou boire ;
 - Avant et après être allé aux toilettes ;
 - Après s'être mouché ou avoir éternué ;
 - Avant / après les pauses et les récréations.
 - Rappelez au personnel et aux élèves d'éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains non lavées.
 - Assurez-vous que les fournitures de lavage des mains sont toujours bien approvisionnées, y compris du savon, des serviettes en papier et, le cas échéant, un désinfectant pour les mains à base d'alcool avec un minimum de 60% d'alcool.
 - Les élèves peuvent apporter leur propre désinfectant ou savon ordinaire s'ils figurent sur la liste autorisée par Santé Canada ou s'ils souffrent d'un problème de santé nécessitant des savons spécialisés.
 - Si les mains sont visiblement sales, le désinfectant pour les mains à base d'alcool peut ne pas être efficace pour éliminer les microbes. Le savon et l'eau sont préférés lorsque les mains sont visiblement sales.

Consultez la liste des désinfectants pour les mains autorisées par Santé Canada pour les produits qui répondent aux exigences de Santé Canada et dont la vente est autorisée au Canada : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/desinfectants-mains.html>

d) Détails relatifs aux repas, nourriture et collations :

- L'école recommande aux élèves et parents :
 - d'amener un dîner froid ou d'utiliser un Thermos.
 - d'amener au moins une bouteille d'eau.
 - Envoyer les ustensiles nécessaires pour le dîner de votre enfant (car la vaisselle et les ustensiles de l'école ne seront pas partagés avec les élèves).

École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849	Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650
---	--

- Les écoles peuvent continuer à fournir des services de restauration, y compris à vendre, ainsi que certains programmes de repas.
- Les écoles peuvent continuer à accepter des dons de nourriture pour soutenir l'apprentissage et la prestation de programmes de repas, de clubs de petit-déjeuner et d'autres initiatives d'accès à la nourriture.
- Les écoles ne devraient pas permettre que des produits alimentaires faits maison soient mis à la disposition d'autres élèves à ce moment (p. Ex. Friandises d'anniversaire, articles de vente de pâtisseries).
- Les écoles devraient continuer à insister sur le fait que la nourriture et les boissons ne doivent pas être partagées.

e) Détails relatifs à l'éducation physique et les activités à l'extérieur :

- Les activités physiques de haute intensité doivent être organisées à l'extérieur autant que possible.
- Les équipements ou articles partagés (par ex. Appareils de musculation, tapis de course) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.
- Les enseignants devraient planifier des activités physiques qui :
 - o N'impliquent pas de contact physique prolongé (c'est-à-dire un contact physique au-delà d'un bref instant) ou de surpeuplement. Par exemple, la lutte, la danse en couple) doivent être évitées ;
Par exemple : les activités telles que le tag et le football tactile sont à faible risque, alors que les activités comme la lutte ou la danse en couple doivent être évitées. Les enseignants sont encouragés à adapter les activités dans la mesure du possible pour réduire les contacts physiques ;
 - o Maintiennent la distance physique (2 m) en dehors des groupes d'apprentissage ;
 - o Les membres du personnel de la maternelle à la 12e année sont tenus de porter des masques pendant les cours du programme PHE / extérieur lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière.
- Pour les activités physiques de haute intensité qui impliquent des mouvements (par exemple, le basket-ball, le football), à l'intérieur ou à l'extérieur :
 - o Les élèves d'un même groupe d'apprentissage ne sont pas tenus de maintenir une distance physique, mais l'activité doit être dispensée de manière à réduire la probabilité de contact physique au-delà d'un bref instant.
 - o Les élèves de différents groupes d'apprentissage doivent maintenir une distance physique de 2 mètres.

f) Détails relatifs à la bibliothèque :

- Les produits à base de papier laminé ou brillant et les articles avec des couvercles en plastique sont des articles à faible risque. Le processus régulier de navigation et de circulation des livres peut se dérouler normalement. Il n'est pas nécessaire de nettoyer, de désinfecter ou de mettre en quarantaine les livres.

g) Détails relatifs à l'instruction de groupe multi-apprentissage :

- Les élèves de différents groupes d'apprentissage peuvent être dans le même espace d'apprentissage en même temps si la distance physique peut être maintenue (conformément aux exigences décrites ci-dessus), et il y a suffisamment d'espace disponible pour éviter le surpeuplement de ceux du même groupe d'apprentissage.

École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849	Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650
---	--

- Les masques ne remplacent pas la distance physique entre les élèves de différents groupes d'apprentissage dans le même espace d'apprentissage.

h) Détails relatifs aux services de groupe multi-apprentissage :

- Les élèves de différents groupes d'apprentissage peuvent être tenus d'être ensemble pour recevoir des soutiens, des programmes ou des services sociaux bénéfiques (p. Dans le cadre de ces soutiens ou services, on s'attend à ce que les groupes d'apprentissage soient maintenus et que la distance physique soit pratiquée entre les groupes d'apprentissage, dans la mesure du possible pour le faire tout en continuant à assurer le soutien, le programme ou le service.
- Le personnel et les autres adultes devraient chercher à réduire le nombre d'interactions rapprochées en face à face les uns avec les autres en tout temps, même s'ils portent un masque non médical. Cela comprend les pauses et les réunions.

i) Détails relatifs aux activités extracurriculaires et sports :

- Les activités extracurriculaires incluant les sports pourront s'offrir si la distanciation physique peut être assurée entre membres de différents groupes d'apprentissage et que l'évitement des contacts physiques est pratiqué par les membres d'un même groupe.
- Les activités extracurriculaires entre écoles ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

6. Dans les couloirs :

- Utiliser les marquages au sol et la signalisation pour diriger la circulation et éviter l'encombrement :
 - o Des décalques de distanciation sont apposés au sol.
 - o Marquage au sol pour indiquer le sens du déplacement.
- Le port du masque est recommandé lors des moments où la distanciation physique n'est pas possible comme par exemple dans les autobus, les corridors lors des transitions ou encore lors d'interactions proches avec un membre du personnel ou un élève hors groupes d'apprentissage.



École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650

7. Procédure qui sera suivie si un enfant développe des symptômes à l'école :

- Accompagnez l'enfant concerné à la salle d'isolement tout en maintenant une distanciation physique de 2 m. Notre salle d'isolement est le local #112.
- Vous devez porter un masque et des gants. Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque.
- Entrer avec l'élève tout en respectant la distance sociale (**avec le port de masque et gants**).
- L'adulte reste dans le corridor pour assurer la supervision de l'élève et le/la rassurer de votre présence, mais ne pas entrer.
- Dans la salle 112, vous trouverez : une boîte avec des gants, masques, mouchoirs, du gel désinfectant pour les mains, un produit nettoyant et un rouleau de papier à main.
- Informer la direction de l'école et demander au secrétariat de contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer en tout temps à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- Après le départ de l'enfant, la conciergerie fera le nettoyage et désinfection de toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

Si un cas de COVID-19 est diagnostiqué à l'école, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF et la direction de l'école des mesures à mettre en place.

D. PROCÉDURES DES DÉSINFECTIONS :

1. Les écoles et milieux de travail doivent faire l'objet d'un nettoyage accru :

- Augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon),
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, etc.)
- Élimination des objets difficilement nettoyables (ex. articles en tissus).



2. Fréquence de nettoyage et de désinfection :

- Les directives de fréquence suivantes doivent être respectées lors du nettoyage et de la désinfection :
 - o Le nettoyage général et désinfection des locaux au moins une fois par période de 24 heures. Cela inclut les éléments qu'un seul élève utilise, comme un bureau individuel.
 - o Le nettoyage et la désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins deux fois en 24 heures, dont au moins une fois pendant les heures normales de classe. (Voir la section Surfaces fréquemment touchées ci-dessous pour des exemples de surfaces fréquemment touchées.).

École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849	Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650
---	--



- Aucune procédure de nettoyage et de désinfection supplémentaire n'est requise lorsque différents groupes d'apprentissage utilisent le même espace ou le même équipement, ou lorsque la composition d'un groupe d'apprentissage change à la fin d'un trimestre scolaire, au-delà des procédures de nettoyage et de désinfection qui sont normalement mises en œuvre et les lignes directrices énoncées.
- Les surfaces fréquemment touchées comprennent:
 - Articles utilisés par plusieurs élèves et membres du personnel, y compris les poignées de porte, les interrupteurs d'éclairage, les balustrades, les fontaines à eau, les poignées de robinets, les poignées de toilettes, les tables, les bureaux, les chaises, les objets de manipulation et les jouets.
 - Certains articles fréquemment touchés comme les jouets ou les objets de manipulation peuvent ne pas pouvoir être nettoyés souvent (par exemple les tissus) ou pas du tout (par exemple le sable, la mousse, la pâte à modeler, etc.). Ces articles peuvent continuer à être utilisés, si l'hygiène des mains est pratiquée avant et après utilisation.

Il n'y a aucune preuve que le virus COVID-19 soit transmis via des manuels, du papier ou d'autres produits à base de papier. Les produits à base de papier laminé ou glacé (par exemple les livres ou magazines pour enfants) et les articles avec des couvertures en plastique (par exemple les DVD) peuvent être contaminés s'ils sont manipulés par une personne atteinte du COVID-19; cependant, le risque est faible. Il n'est pas nécessaire que ces articles soient nettoyés et désinfectés ou mis en quarantaine pendant une période de temps quelconque, ou que l'hygiène des mains soit pratiquée avant ou après utilisation.

E. Mesures clés à prendre en considération en tout temps :

- Empêcher le surpeuplement et le rassemblement ; accordez une attention particulière au début et à la fin de la journée et échelonnez les heures de récréation, de repas et de transfert pour les élèves et le personnel chaque fois que possible.
- Éviter autant que possible les contacts rapprochés face à face.
- Assigner le personnel à un groupe d'apprentissage spécifique dans la mesure du possible.
- Veiller à ce que l'utilisation de masques ne réduise ni ne remplace la pratique de la distance physique entre les groupes d'apprentissage et d'autres mesures de prévention, tant pour les élèves que pour le personnel.
- S'assurer que des mesures de prévention sont en place dans les zones réservées au personnel, y compris les salles de pause et de réunion.
- Une activité physique de haute intensité devrait avoir lieu à l'extérieur dans la mesure du possible.
- Le personnel doit pratiquer la distanciation physique autant que possible tout en fournissant des services.

École Anne-Hébert 7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5 Tél.: (604) 437-4849	Annexe Henderson 801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8 Tél.: (604) 227-9650
---	--

F. Les services de gardes à l'école :

Pour les services de la garderie Tartine et Chocolat, veuillez communiquer avec Mme Karine Grand-Maison à l'adresse courriel suivante : tartine.chocolat.bc@gmail.com ou au (778) 955-6440.

- Pour les services de garde après les heures d'école, veuillez communiquer avec les responsables des garderies Parasol et/ou Tournesol :
 - o Garderie Parasol : Mme Amandine Hersant à l'adresse courriel suivante : parasol@apeah.net ou au (778) 222-8670.
 - o Garderie Tournesol : Mme Emily Geoffroy à l'adresse courriel suivante : tournesol@apeah.net ou au (604) 999-1843.

G. Liens utiles :

- Vérification sanitaire M à 12 : <https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?Execution=e1s1>
- BC COVID-19 Self-Assessment Tool: <https://bc.thrive.health/covid19/en>
- Check Your Symptoms: <https://www.healthlinkbc.ca/health-topics/hwsxchk>
- Self-Isolation: <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>
- Port du masque : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>
- COVID-19 safe schools : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools>
- Work Safe BC Education (K-12): Protocols for returning to operation : <https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation/education>
- Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings : <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>
- BCCDC : COVID-19 Public Health Guidance for K-12 Schools: http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?Bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_V_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION
- Le programme EASE (Everyday Anxiety Strategies for Educators) : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/health/managing-your-health/mental-health-substance-use/child-teen-mental-health/ease>

École Anne-Hébert

7051 rue Killarney, Vancouver, C.B. V5S 2Y5
Tél.: (604) 437-4849

Annexe Henderson

801 E. 54th Avenue, Vancouver, C.B. V5X 1L8
Tél.: (604) 227-9650